

Bienvenue à Saint-Mathieu

Commune du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Tout au bout de la pointe Sud-Ouest de la Haute-Vienne, en lisière des départements de la Charente et de la Dordogne, vous trouverez Saint-Mathieu. Mais ne vous y trompez pas, vous êtes bien toujours en Limousin. La frontière géologique, historique et linguistique de notre vieux pays avec les provinces d'Angoumois et du Périgord se trouvant une vingtaine de kilomètres plus loin.

Département : Haute-Vienne

Arrondissement : Limoges

Canton : Saint-Mathieu

Superficie : 4 039 ha

Nombre d'habitants (recensement 2009) : 1 194

Chiffres clés de la commune de Saint-Mathieu sur le site de l'insee

www.insee.fr/limousin

ECLAIRAGE PUBLIC

[ARRÊTÉ MUNICIPAL](#)



EXTINCTION DE 23H À 5H

Économisons l'éclairage public !

A partir du 15 Octobre 2018

Sur tout le territoire de la commune

Eclairage public : c'est l'heure des économies !

La commune de Saint-Mathieu profite de la rénovation de son parc de lampadaires pour tendre vers plus de sobriété énergétique et lumineuse

ÉCONOMIE

Economie financière de l'ordre de 40%

Ne nécessite pas d'investissement important

Augmente la durée de vie des équipements

Abaisse les frais de maintenance

LA FAUNE ET

LA FLORE

Apaise les écosystèmes

Sauvegarde les insectes

**Rétablissement du cycle biologique des
espèces nocturnes**

SANTÉ

Diminution de la lumière intrusive

**Évite les troubles du sommeil causés par les
nuisances**

SÉCURITÉ

Incite à la prudence donc au ralentissement

Pas d'augmentation de la délinquance répertoriée

INFORMATION MUNICIPALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu sur la commune de Saint-Mathieu du 17 Janvier au 16 Février 2019. Nous vous remercions de faire bon accueil à nos trois agents recenseurs.



CARTE COMMUNALE

COMMUNE DE SAINT-MATHIEU

COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE SAINT-MATHIEU

[ARRETE REVISION CARTE COMMUNALE](#)

L'EAU QUE VOUS CONSOMMEZ....

L'eau du robinet est en France l'aliment le plus contrôlé. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du

consommateur.

Le suivi sanitaire de l'eau comprend à la fois :

- la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau,
- le contrôle sanitaire mis en oeuvre par les Agences Régionales de Santé (ARS)

Les derniers résultats de la qualité de l'eau potable de votre réseau de distribution sont accessibles ici :

[l'eau que vous consommez](#)

Permanence en mairie du maire et des adjoints

Nous vous rappelons que vous pouvez rencontrer Madame la Maire en mairie, le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Vous pouvez rencontrer les adjoints tous les jours de la semaine, du Lundi au Vendredi, sur rendez-vous.

Rendez-vous vous à prendre auprès du secrétariat au 05.55.00.30.26

Bulletin Municipal février 2018